

Mai/Juin 2021



COMMUNE DE NIEDERLAUTERBACH

Lauterbacher Nouvelles

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens(nes),

Tout doucement, l'horizon semble s'éclaircir. Avec le déconfinement progressif, nous verrons enfin le bout du tunnel à condition de rester encore prudents ces quelques semaines.

Une fois encore, la cérémonie du 8 mai devra se dérouler en comité restreint devant le monument.

La partie conviviale, toujours appréciée par les personnes présentes pour rendre hommage aux personnes tombées au combat, ne pourra pas avoir lieu.

Les élections régionales et départementales, décalées d'une semaine (20 et 27 juin), se dérouleront dans la salle des fêtes, respectant ainsi les consignes sanitaires imposées par la préfecture.

Dans l'espoir de retrouver très vite une vie normale et de pouvoir à nouveau se côtoyer, nous vous souhaitons de tenir bon encore ces quelques semaines.

Bon courage à toutes et à tous et prenez soin de vous .

A. FRITZ
Le Maire



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 8 MARS 2021**Présents :**

Mmes : BECHTOLD Chantal, DECK Marie Anne, Mme HUFSCHMIDT Sandrine, KREUTZBERGER Marie

MM : FRITZ André, WEIGEL Éric, ERHARD Antoine, ZERMANN Cédric, CIVIDINO Daniel, ENGELHARD Jean-Michel, HEINTZ Vincent, HERBEIN Alain, KREUTZBERGER Luc, MITTENBUHLER Damien.

Absents excusés : VOLTZ Nicolas.

Pouvoirs : 0

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 (COMMUNE ET LOTISSEMENT « LES ACACIAS »)

Sous la présidence de Mme Marie Anne DECK, doyenne d'âge, le Conseil Municipal examine les comptes administratifs 2020 du Budget Principal et du Budget annexe du lotissement « Les Acacias » et de la Commune :

A) Le Compte administratif du Budget principal est arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	571 868.89 €	DEPENSES	170 568.80 €
RECETTES	628 420.87 €	RECETTES	351 058.46 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	56 551.98 €	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	180 489.66 €
+ EXCEDENT REPORTE DE 2019	0 €	+ EXCEDENT REPORTE DE 2019	- 433 384.84 €
- PART AFFECTEE A INVESTISSEMENT	0		
RESULTAT DE CLOTURE 2020	+ 56 551.98 €	RESULTAT DE CLOTURE 2020	- 252 895.18 €

B) Le Compte administratif du Budget annexe Lotissement « Les Acacias » est arrêté aux sommes suivantes :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	0 €	DEPENSES	0 €
RECETTES	0 €	RECETTES	0 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	0 €	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	0 €
+ EXCEDENT REPORTE DE 2019	+ 302 029.50 €	+ EXCEDENT REPORTE DE 2019	0 €
RESULTAT DE CLOTURE 2020	+ 302 029.50 €	RESULTAT DE CLOTURE 2020	0 €

Excédent global de clôture + 302 029,50 €

Hors de la présence de M. André FRITZ, Maire au moment des votes, le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020 du budget annexe Lotissement « Les Acacias ».

Adopté à l'UNANIMITE

COMPTES DE GESTION 2020—COMMUNE ET LOTISSEMENT « LES ACACIAS »

Après avoir entendu les comptes administratifs de l'exercice 2020, le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion de l'exercice 2020, présentés par Monsieur MENRATH Francis, Receveur municipal de la Commune et conformes aux comptes administratifs de l'exercice 2020.

AFFECTATION DU RESULTAT REPORTÉ DE L'EXERCICE 2020 (COMMUNE)

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats comme suit pour le budget principal :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2020 : 56 551.98 €

Affectation obligatoire à la couverture de l'autofinancement (c/1068) : 56 551.98 €

Affectation de l'excédent reporté en fonctionnement (ligne 002) : 0 €

REALISATION DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant d'adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes dont les dispositions sont les suivantes :

- Le Centre de Gestion du Bas Rhin sera coordonnateur du groupement et chargé de procéder, dans le respect des règles prévues par l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux Marchés Publics, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un prestataire.
- La commission d'appel d'offres compétente pour retenir le prestataire sera celle du Centre de Gestion du Bas-Rhin.
- Le Centre de Gestion du Bas-Rhin signera le marché, le notifiera et l'exécutera au nom de l'ensemble des membres du groupement, chaque membre du groupement s'engageant, dans la convention, à exécuter ses obligations à hauteur de ses besoins propres, tels qu'il les a préalablement déterminés dans l'avenant d'adhésion.

**PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION ET ETAT DE PREVISION DES COUPES FORESTIERES—
ANNÉE 2021**

Le Conseil Municipal :

- approuve le programme de travaux patrimoniaux et d'exploitation présenté par l'Office National des Forêts pour l'exercice 2020.
- approuve l'état prévisionnel des coupes et bois non façonnés pour un montant prévisionnel de recette brute s'élevant à 21 260€ HT, pour un volume de 242 m3 de bois à façonner, soit 13 650€ HT de recette nette prévisionnelle

Le Conseil municipal accepte la répartition des coupes entre bois façonnés et bois sur pied. Il donne mandat au Maire pour donner son accord sur le projet final de contrat qui sera présenté par l'ONF. La commune s'engage à assurer la bonne exécution du contrat dès lors que cet accord aura été donné. Il délègue au Maire la signature de ces documents et l'approbation, par la voie de conventions ou de devis, de leur réalisation dans la limite des moyens ouverts par le Conseil municipal et vote les crédits correspondants à ce programme de travaux :

10 932 € HT pour les travaux d'exploitation,

5 280 € HT pour les travaux patrimoniaux (dont 3 330€ HT d'investissement et 1 950 € HT de fonctionnement).

AIDE COMMUNALE AU RAVALEMENT DE FACADES

Le Conseil municipal, après examen du dossier, alloue l'aide au ravalement de façades de : 368.75€ à M. DEISZ Philippe

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA LOCATION DES PARCELLES N° 77, 78 ET 79—SECTION 33, A LA SCEA DREIERSEPP REPRÉSENTÉE PAR SA GÉRANTE, MME WOOCK JOËLLE

Le Conseil Municipal décide de louer précairement 1 Ha 00 A 53 Ca section 33 parcelles N° 77, 78 et 79, avec effet du 11/11/2021, à Mme Joëlle WOOCK qui s'engage à les mettre à disposition de la SCEA DREIERSEPP, 99 Rue Principale à NIEDERLAUTERBACH et fixe à 1 an la durée de location précaire avec une clause de tacite reconduction. L'indemnité annuelle d'occupation à 175.93€ (soit 1.75€ l'are hors taxes récupérables).

ACHAT D'UNE TONDEUSE AUTOPORTÉE ET DE DEUX ROBOTS-TONDEUSES

Le Conseil Municipal décide de l'achat d'une tondeuse autoportée et de deux robots tondeuses pour un montant estimatif de 30 100 €HT. L'offre de la société RUFFENACH est retenue.

ACHAT DE DEUX CAMÉRAS VISIOCONFÉRENCE POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'entreprise 3C Informatique a été retenue pour l'achat des 2 caméras visioconférence selon un devis du 04/03/2021 de 143.98€ TTC.

ACHAT DE MEUBLES POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET L'ÉCOLE MATERNELLE

L'entreprise CASTORAMA a été retenue pour l'achat des meubles selon un devis du 13/01/2021 de 335.89€ TTC

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION « PLAISIR DE LIRE » DE NIEDERLAUTERBACH

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 900.00 € à l'association « Plaisir de Lire » qui permettra de développer l'offre aux lecteurs du village et le bon fonctionnement de la bibliothèque.

REPLACEMENT DES PORTES EXTÉRIEURES DE LA SALLE DES FÊTES

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération, autorise l'achat de portes extérieures pour la salle des fêtes de la commune. La société Bativitre est retenue pour un montant de 16 120,00€ HT.

REPLACEMENT DES PORTES EXTÉRIEURES DU CLUBHOUSE DU FOOTBALL CLUB DE NIEDERLAUTERBACH

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération, autorise l'achat de portes extérieures pour le clubhouse du Football club de Niederlauterbach. La société Bativitre est retenue pour un montant de 11 308€ HT.

Tous les points ont été adoptés à l'UNANIMITÉ

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 6 AVRIL 2021**Présents :**

Mmes : BECHTOLD Chantal, DECK Marie Anne, Mme HUFSCHMIDT Sandrine, KREUTZBERGER Marie

MM : FRITZ André, WEIGEL Éric, ERHARD Antoine, ZERMANN Cédric, CIVIDINO Daniel, ENGELHARD Jean-Michel, HEINTZ Vincent, HERBEIN Alain, KREUTZBERGER Luc.

Absents excusés : MITTENBUHLER Damien, VOLTZ Nicolas.

Pouvoirs : 0

DETERMINATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNÉE 2021

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité **DECIDE** de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2021 et **FIXE** pour l'année 2021 le taux des taxes locales comme suit :

Taxe foncière (bâti) : 18.78%

Taxe foncière (non bâti) : 34.21%

Cotisation foncière des entreprises : 13.76%

BUDGETS PRIMITIFS (COMMUNE ET LOTISSEMENT « LES ACACIAS »)

BUDGET PRINCIPAL

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	797 656€	590 000€
RECETTES	797 656€	590 000€

BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT LES ACACIAS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	302 030€	0€
RECETTES	302 030€	0€

Adopté à l'UNANIMITE

OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE PLU À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DU RHIN

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- s'oppose au transfert de la compétence « Plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale » à la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin ;
- demande au Président de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin de prendre acte de cette opposition au transfert.

Adopté à l'UNANIMITE

AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE RELATIVE À UNE DEMANDE D'ENREGISTREMENT PRÉSENTÉE PAR L'EARL SCHNEIDER-FERME FAUST POUR L'EXTENSION D'UNE INSTALLATION DE MÉTHANISATION DE DÉCHETS NON-DANGEREUX SITUÉE ROUTE D'OBERLAUTERBACH—LIEU-DIT ZWIEBELGARTEN À A WINTZENBACH

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération, émet un avis à 2 voix pour, 7 abstention et 4 voix contre à la demande d'enregistrement d'une installation classée pour la protection de l'environnement, sise à WINTZENBACH en vue d'obtenir auprès du Préfet du Bas-Rhin l'autorisation d'extension d'une installation de méthanisation de déchets non-dangereux située route d'Oberlauterbach – Lieu-dit Zwiebelgarten à WINTZENBACH.

2 VOIX POUR – 7 ABSTENTION - 4 VOIX CONTRE

DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA SIGNATURE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LEQUEL MONSIEUR LE MAIRE EST INTÉRESSÉ

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

DONNE délégation de signature spécifique à M Alain HERBEIN, Conseiller Municipal pour toutes pièces et arrêtés relatifs au permis de construire n° PC 067 327 21 R0003 déposé le 09/03/2021 par la SDEA ALSACE-MOSELLE en vue de la construction d'une station d'épuration.

Adopté à l'UNANIMITÉ

ELECTIONS DEPARTEMENTALES—ELECTIONS REGIONALES 2021

En date du 13 avril 2021, le Premier Ministre a annoncé le report d'une semaine de scrutin qui se déroulera donc les dimanches 20 et 27 juin 2021.

Cette année, en raison de la situation sanitaire et afin d'assurer la sécurité des électeurs, le double scrutin se déroulera à **la salle des fêtes.**

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 14 mai. **Nous vous rappelons qu'une inscription en mairie ne vaut pas inscription sur liste électorale !**

Si vous êtes absents, vous pouvez également dès à présent préparer votre procuration sur le site maprocuration.gouv.fr. Il s'agit d'une dématérialisation partielle ; pour finaliser votre procuration il faudra vous déplacer à la gendarmerie.

Nous recherchons des assesseurs volontaires ! Merci de vous faire connaître à l'accueil de la mairie.
(Les assesseurs sont prioritaires à la vaccination contre la COVID19).

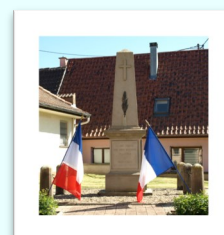


Un accueil fiscal, exclusivement sur rendez-vous, est organisé tous les mercredis matins sur rendez-vous uniquement à **la mairie de Lauterbourg (03 88 94 80 18)** ou de **Seltz (03 88 05 59 05)**

INFORMATION : 8 MAI

ANNIVERSAIRE DE LA COMMEMORATION DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE 1939 – 1945

Une gerbe sera déposée le 8 mai par Monsieur le Maire, accompagné de ses Adjoints. Mais cette année encore, la cérémonie se déroulera dans la plus grande sobriété et ne sera pas ouverte au public.



COMMUNICATIONS DIVERSES

POUBELLE JAUNE

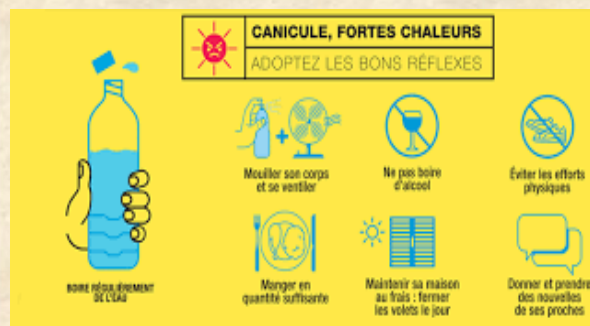
5 et 19 mai
2, 16 et 30 juin
Voir calendrier

POUBELLE BRUNE

4, 11, 18 et 26 mai
1, 8, 15, 22 et 29 juin
Voir calendrier

INFORMATION :

Fermeture de la Mairie et de l'Agence Postale du **18 au 20 mai inclus**



PLAN CANICULE 2021

Chaque année, la veille saisonnière nommée « plan canicule » est automatiquement déclenchée entre le 1er juin et le 31 août. Dans ce cadre, nous rappelons aux personnes âgées de 65 ans et plus, et aux personnes à mobilité réduite quel que soit leur âge, la possibilité de s'inscrire sur un **registre nominatif** à la Mairie.

Il s'agit de recenser, parmi les habitants de la commune, les personnes les plus fragiles et/ou isolées, afin de mettre en

œuvre un dispositif d'aide et d'intervention.

Nous invitons ces personnes à contacter la Mairie au **03.88.94.30.06**

Les **déjections canines** sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.



**DÉJECTIONS
CANINES
INTERDITES**

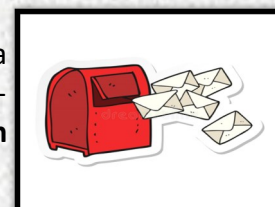
Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe L'amende pour déjection canine est donc fixée à 35 euros le plus souvent, mais les communes sont libres de fixer le montant.



- NOMS SUR LES BOITES AUX LETTRES -

Vous êtes dans l'obligation de posséder une boîte aux lettres normalisée. Ce qui inclut de mettre au minimum son nom sur sa boîte aux lettres. Le numéro de votre habitation doit également être lisible.

Même si c'est une obligation, c'est également un devoir. Pour mener à bien la distribution du courrier et des colis, il est beaucoup plus efficace pour votre facteur d'avoir une belle plaque de boîte aux lettres avec votre identité. **Votre nom de famille est suffisant.**



DÉCLARATION PRÉALABLE / PERMIS DE CONSTRUIRE

Dans l'édition Novembre/ décembre 2020 du Lauterbacher Nouvelles, nous vous informions qu'il est obligatoire de faire une demande pour des travaux ayant pour but de modifier l'aspect extérieur d'une construction.

Nous vous rappelons que **trois exemplaires papier** sont suffisants.



RP2J vous propose leurs services

Nous sommes spécialisés dans l'électricité générale mais pas seulement ; sommes également compétents en domotique- réseau informatique -courant faible- réseau sec- réseau enterré, sanitaire et borne de charge voiture électrique.

06 98 63 26 94

rp2j-elec@outlook.fr

LAUTERBOURG

consultez notre page facebook

<https://www.facebook.com/RP2JSARL/>



REPORTING DE L'OPERATION QUALI'TRI DU mercredi 21 avril 2021



INFORMATIONS

Secteur des interventions : Niederlauterbach

Rue Allmend - Rue des Jardins - Rue de la Gare - Rue des Prés - Rue des Faisans - Rue des Merles - Rue des Perdrix - Rue des Mésanges - Rue des Violettes - Rue du Chemin de Fer - Rue de la Haute Vienne - Rue du Muguet - Rue des Roseaux - Rue Roseaux - Rue des Peupliers - Rue de l'École - Rue de la Forêt

Nombre de bacs vérifiés : 137

Nombre de bacs conformes : 120

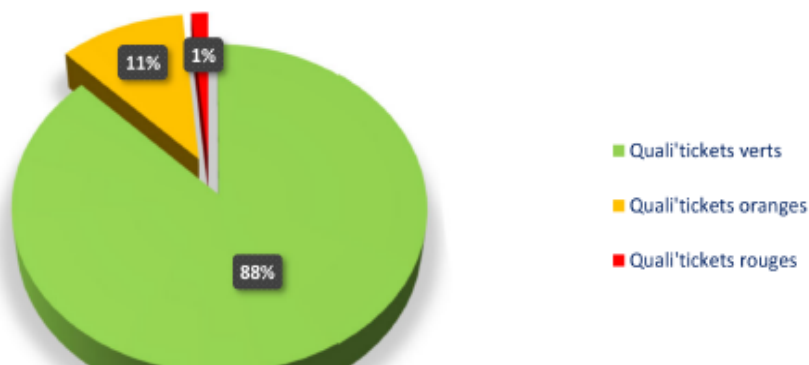
Nombre de bacs non conformes : 17

Orange 15

Rouges 2



REPARTITION DES QUALI'TICKETS POSES (EN NOMBRE)



CARACTERISATION DES ERREURS DE TRI (EN NOMBRE)

Produits d'hygiène	0%
Papier Bulles	0%
Tapiserie	0%
Objet en bois	0%
Objet en ferraille / métal	0%
Couche-culotte	0%
Déchets imbriqués	0%
Présence de déchets en sac	0%
Déchets Verts	0%
Verre	0%
Nappe en Papier	0%
Autres	0%
Textile	0%
Sacs / Sachets et Film Plastiques	56%
Restes Alimentaires	0%
Masque	8%
Pots, Boîtes et Barquette Alimentaires	20%
Polystyrène	0%
Objet en plastique autre que les emballages	0%
Mouchoir / Essuie-Tout	16%
Gobelets / Assiettes en plastique	0%

RAMASSAGE DES VIEUX PAPIERS

La prochaine collecte aura lieu le **week-end du 28 au 30 mai** et sera organisée comme la précédente (collecte devant la porte pour les personnes à mobilité réduite, benne dans la Rue des Champs derrière l'ancienne coop pour les autres).

Nous vous informons également que ce sera la dernière collecte.



La commune se débarrasse de
2 citernes de gasoil :

Une métallique de 1000 Litres,

et

Une plastique de 2000 Litres.

Les personnes intéressées sont priées
de prendre contact avec la mairie.



INSCRIPTIONS ACCUEILS PÉRISCOLAIRES



Année scolaire 2021/2022

Pour les familles qui possèdent déjà un compte :

à partir du **lundi 10 mai 2021** sur le site internet Portail Famille :

<https://plaine-du-rhin.leportailfamille.fr> (en cas de problème de connexion, veuillez vous adresser au contact ci-dessous)

Niederlauterbach : Nathalie LOFINK, Directrice

19 rue de l'Ecole - 67630 Niederlauterbach

Tél. : 06.42.17.99.03. mail : periscolaire.niederlauterbach@fdmjc-alsace.fr

DEPOT DES DOSSIERS COMPLETS : du 10 mai au 28 mai 2021 par mail.

Pour tout renseignement, votre contact est :

Caroline DEUBEL, Coordinatrice Enfance Jeunesse

Tél. : 06 30 71 51 86

Fête du périscolaire de Niederlauterbach :

Le 26 juin 2021 à partir de 14h30

Animations pour les jeunes et restauration

Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire



Activités aux Péricolaires

Accueil de Loisirs Sans Hébergement



ALSH
3 - 11 ans - ETE 2021



Inscriptions: du 07 au 21 juin 2021, uniquement via le portail famille:

<https://plaine-du-rhin.leportailfamille.fr>

Si vous n'avez pas de compte, merci d'appeler la/le directrice/eur référent de l'ALSH concerné.

Le dossier complet comprend :

- La fiche de souhaits (sauf si vous êtes déjà inscrits pour l'année 2021-2022)
- Le règlement intérieur
- La fiche sanitaire de liaison
- Les copies des vaccins
- La RGD
- L'assurance scolaire ou extra-scolaire

LIEUX ET DATES

- BEINHEIM du 12 au 16.07.21 – directrice : Isabelle KSENIK
- NIEDERLAUTERBACH du 12 au 16.07.21 – directrice : Marie ANDREU
- BEINHEIM du 19 au 23.07.21 – directrice : Isabelle KSENIK
- LAUTERBOURG du 19 au 23.07.21 – directeur : Nathanaël THIBAUT
- BEINHEIM du 26 au 30.07.21 – directrice : Isabelle KSENIK
- LAUTERBOURG du 26 au 30.07.21 – directrice : Marie ANDREU
- SELTZ du 02 au 06.08.21 – directrice/teur : Mélanie DECK + Nathanaël THIBAUT
- NIEDERLAUTERBACH du 02 au 06.08.21 – directrice : Marie ANDREU
- SELTZ du 09 au 13.08.21 – directrice : Aline HAURY
- NIEDERLAUTERBACH du 09 au 13.08.21 – directrice : Aurélie HAAR
- SELTZ du 16 au 20.08.21 – directrice : Aline HAURY
- LAUTERBOURG du 16 au 20.08.21 – directeur : Nathanaël THIBAUT
- SELTZ du 23 au 27.08.21 – directrice : Aline HAURY
- LAUTERBOURG du 23 au 27.08.21 – directeur : Nathanaël THIBAUT

COORDONNEES

- Marie ANDREU : 06.42.17.84.43 – periscolaire.lauterbourg@fdmjc-alsace.fr
- Aline HAURY : 06.73.78.96.01 – periscolaire.beinheim@fdmjc-alsace.fr
- Aurélie HAAR : 06.89.72.20.63 – periscolaire.niederroedern@fdmjc-alsace.fr
- Isabelle KSENIK : 06.43.49.71.80 – periscolaire.mothern@fdmjc-alsace.fr
- Mélanie DECK : 06.32.44.88.24 – periscolaire.warschbach@fdmjc-alsace.fr
- Nathanaël THIBAUT : 06.17.52.63.32 – animateur.plainedurhin@fdmjc-alsace.fr
- Caroline DEUBEL : Coordinatrice – 06.30.71.51.86 – caroline.deubel@fdmjc-alsace.fr



QU'EST-CE QUE LE RAM ?

Un service gratuit et de proximité à l'écoute des besoins des parents et des assistants maternels.

Les animations du RAM sont ouvertes aux enfants de 0 à 6 ans, voire aux enfants plus âgés selon le programme et les circonstances.

Le RAM de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin est animé par une éducatrice de jeunes enfants. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Le RAM apporte aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et échanger sur leur activité professionnelle.

Les ateliers d'éveil proposés dans le cadre des actions du RAM constituent des temps de socialisation et de développement pour tous les enfants et participent en particulier à la qualité d'accueil chez l'assistant maternel.

CONTACTER VOTRE RAM

Responsable : Myriam MARTZ
06.31.29.18.76
ram.plainedurhin@alef.asso.fr
<https://ram-plaine-du-rhin.webnode.fr>

Relais Assistants Maternels de la Plaine du Rhin

« Plaine des Mômes »

Y ALLER

Relais Assistants Maternels
1, rue de Bellac
(dans les locaux de la bibliothèque communale)
67470 NIEDERROEDERN

Un lieu de ressources, d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des enfants, des assistants maternels et de tout enfant accompagné d'un adulte

NOS PARTENAIRES

ALF

ALF

ALF

Appel aux bénévoles – Centre de vaccination de Wissembourg

Le centre de vaccination de Wissembourg accueille actuellement plus de 1700 personnes par semaine et montera encore en puissance pour vacciner prochainement près de 3000 personnes par semaine. C'est donc une logistique importante et un grand nombre de personnes doit être mobilisé sur la durée, c'est à dire jusqu'à septembre.

Vous pouvez aider ! Vous aurez pour mission, selon vos disponibilités, de réaliser des tâches administratives, d'accueillir les personnes qui ont pris préalablement rendez-vous ou assurer diverses tâches connexes

Le centre de vaccination est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, sauf le jeudi où l'ouverture de l'après-midi est de 16h00 à 20h00.

Pour proposer votre aide : vaccination@wissembourg.fr ou **03 88 07 74 35**.

Attention, ce numéro est réservé au bénévolat. Si vous souhaitez prendre rendez-vous pour la vaccination, veuillez vous rendre sur doctolib.fr ou appeler au **09 70 81 81 61**.

En vous remerciant par avance.

	Mairie de Wissembourg 11 place de la République BP10149 - 67163 Wissembourg cedex www.ville-wissembourg.eu
---	--

COVID-19

LAUTERBOURG

DÉPISTAGES GRATUITS :

Poursuite de l'opération durant le mois de MAI

1 Test PCR

Tous les mardis et vendredis
de 11h à 16h30
à la Salle Polyvalente de la Lauter

Accès sans RDV

2 Test Antigénique

Tous les lundis et jeudis
de 17h à 18h30
au cabinet infirmiers
(Place du Château)

Sur RDV au
03 88 54 67 72

Se munir de la carte vitale




LES RESTAURANTS DU COEUR
LES RELAIS DU COEUR

Nouveau à Lauterbourg !
Centre des Restos du Coeur
1 Place du Château

Inscription et distribution
sur place le **samedi matin**
de **9h30 à 12h00**

> **contact et renseignement :**
Ad67.lauterbourg@restosducoeur.org
03 90 55 07 17




Quelques réalisations dans la commune...

Malgré la crise sanitaire qui engendre une surcharge de travail non négligable pour les agents de la commune, les projets avancent...

Le portail d'accès au cimetière du côté ouest, après de longs et loyaux services, a eu droit à une cure de jouvence. Pour cela il a été entièrement démonté et transporté dans notre atelier de rénovation. Là, il a été chouchouté, nettoyé, brossé, exfolié, a bénéficié de plusieurs couches de peintures, etc... pour enfin retrouver une seconde jeunesse et surtout sa place, qui lui a tant manqué.



La place entourant le monument aux morts est également en pleine réfection...

De nouvelles lignes, de nouvelles plantations et une nouvelle pelouse sont en cours d'implantation...

Mais il nous faudra encore attendre un peu que la nature apporte sa contribution, avant de pouvoir pleinement en profiter...



Les travaux de voiries viennent de s'achever au lotissement des acacias.





Pourquoi une coupe rase dans notre forêt ?

Saison après saison, le scolyte grappille du terrain et cause d'importants dégâts dans les forêts françaises. Pour lutter contre cette épidémie, les équipes de l'Office national des forêts (ONF) agissent au quotidien et mettent en place diverses mesures sur le terrain.

En 2020, en région Grand Est, on estime à 3,3 millions de m³ de bois déclassés (bois qui ont perdu de leur valeur, attaqués par un insecte ou pour une autre raison de dépérissement) dont 1,8 millions de m³ d'épicéas. A elle seule, cette essence représente à peu près deux tiers des volumes récoltés en bois dépérissant.

Cette épidémie, préoccupante pour la santé des forêts et des écosystèmes concernés, inquiète les professionnels de la filière bois. Habituellement valorisés comme bois de charpente et de menuiserie, les épicéas altérés par le scolyte sont déclassés par les scieurs, notamment en raison du développement d'un champignon qui accompagne les scolytes et qui vient bleuir le bois. Cet afflux inhabituel de bois dépérissant en France comme en Europe a entraîné une chute des prix lors des ventes de bois et une saturation du marché.



Les scolytes sont de petits insectes xylophages de l'ordre des coléoptères. Leur corps de 2 à 5 mm est cylindrique et court, de couleur brun foncé à rougeâtre et recouvert par les élytres qui protègent leurs ailes.

Certaines espèces de scolytes sont à l'état adulte attirées par certaines hormones de stress (phytohormones) émises par des arbres malades ou déshydratés, les autres le sont par l'odeur du bois mort. Ils pondent sous l'écorce des arbres et les larves se nourrissent de la sève des arbres, ce qui peut mener à la mort de l'arbre.

Comme beaucoup d'insectes xylophages ou saproxylophages (comme les fourmis et les termites), le scolyte ne peut directement digérer le bois en raison de la présence de lignine et de cellulose. Il emporte donc avec lui, de l'arbre où il est né, une provision de spores et/ou de mycélium d'un champignon symbiotique capable de digérer ces polymères. Ce champignon attaque la lignine et la cellulose, qui sont ainsi comestibles pour la larve du scolyte.

En temps normal, le scolyte joue un rôle utile pour la régénération forestière. Un arbre en bonne santé dispose pour se défendre d'une batterie de molécules naturellement insecticides, bactéricides et fongicides et de défenses physiques (lignine dure, capacité à immobiliser, engluer et noyer dans la sève ou de la résine tout insecte s'introduisant ou se développant dans la partie superficielle de son tronc).

Un arbre fendu, blessé ou déshydraté, perd ses défenses.

Comment une telle crise a pu voir le jour dans les forêts françaises ?

Des successions de canicules ou d'étés chauds et secs suivant des hivers anormalement doux semblent avoir favorisé (dans tout l'hémisphère nord) des pullulations de défoliateurs et de scolytes, que les monocultures de résineux semblent aussi favoriser.

Les conditions climatiques extrêmes de ces dernières années en France, ont permis au scolyte de se reproduire massivement sur les chablis, les arbres déshydratés, mutilés, blessés ou affaiblis. Les galeries de ces scolytes sont réputées être autant de « portes d'entrée » à d'autres organismes saproxyliques (qui consomment le bois mort ou vivant). Les scolytes ont longtemps été considérés comme des « nuisibles ». Pourtant, lors des années de sécheresse intense, les scolytes jouent un rôle majeur dans la résilience écologique de la forêt, en diminuant notamment la concurrence sur la réserve d'eau.

Dans l'immédiat...

La seule alternative pour limiter l'expansion d'une épidémie étant l'enlèvement rapide des bois, des opérations exceptionnelles de coupes et travaux sont réalisés et encadrés par l'ONF dans les forêts publiques. Pour les peuplements les plus impactés, des coupes rases peuvent être envisagées, tout en veillant à la préservation des sols, des vestiges, des sites mémoriels et des espaces naturels. Ces opérations inédites engendrent temporairement des désagréments pour les promeneurs et autres usagers de la forêt.

Pour le futur...

« Pour assurer la pérennité de la forêt, il sera nécessaire d'envisager le remplacement des épicéas par des peuplements plus mélangés qui auront une plus forte résistance aux maladies, aux parasites et donc au dérèglement climatique », explique Damien Galland, directeur de l'agence ONF de Verdun.

Lutte préventive :

Il s'agira de limiter le stress hydrique des arbres, ce qui semble être une condition de pullulation du scolyte.

D'écorcer les grumes abattues, ou des arbres tombés après une tempête, afin d'éviter que des scolytes ne s'y installent et y pondent leurs larves.

Augmenter la biodiversité des arbres, avec sujets issus de souches variées et adaptées au substrat, nés de graines et non clonés ou bouturés et leur plantation en mélange.

A l'école j'y vais à vélo...



Chers parents, notre école est inscrite au Défi régional : « **A l'école, j'y vais à vélo !** » qui aura lieu du **17 mai au 06 juin 2021**.

Le Défi a pour objectif d'inciter les élèves (et les enseignants) à **venir à l'école à vélo**, à pied ou à trottinette (non électrique), pendant cette période de trois semaines mais aussi, à plus long terme, de leur faire (re)découvrir et adopter ce mode de déplacement **écologique, indépendant et bénéfique pour la santé**, tout en les sensibilisant au développement durable et à la sécurité routière.

Ce Défi sera aussi solidaire. Dans le cadre du Défi, les organisateurs convertiront chaque km parcouru **à vélo** du domicile à l'école (aller/retour) au profit d'une association.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site : <http://www.defi-jyvais.fr/>

Dans la mesure du possible, selon votre disponibilité, nous vous encourageons donc à accompagner votre enfant pour aller à l'école à vélo. Vous pouvez éventuellement prendre contact avec d'autres parents qui souhaitent participer à ce Défi pour organiser un « bus à vélo » avec plusieurs enfants.

Nous vous encourageons donc à autoriser ou à accompagner votre enfant pour venir à l'école à vélo.

Pour rouler en sécurité, le port du casque est recommandé. Il est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.

Merci à vous et bonne journée. Bérénice LÉVÊQUE Directrice de l'école maternelle.

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

DON DU SANG

Le prochain don du sang aura lieu le 23 juin à la salle des fêtes de Niederlauterbach.

La collecte organisée dans notre commune le 28 avril 2021 a permis d'accueillir 48 donateurs de sang.



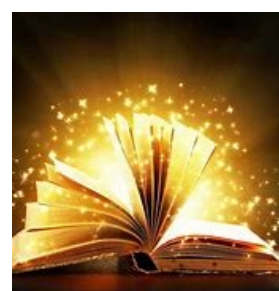
BIBLIOTHEQUE « PLAISIR DE LIRE »

La situation sanitaire restant tendue, la bibliothèque restera ouverte uniquement **le vendredi de 16h30 à 17h30.**

Les enfants de l'école maternelle et primaire pourront profiter avec leurs parents de l'horaire d'ouverture hebdomadaire du vendredi pour emprunter ou échanger leurs livres.

Nous vous demandons de respecter les consignes sanitaires données :

- port du masque obligatoire
- laver les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition
- 2 personnes maximum dans la bibliothèque
- pas de lecture sur place
- respecter les distanciations et les mesures barrières



Le portage de livres pour les personnes à mobilité réduite ne sera pas assuré pendant cette période. Pendant les vacances scolaires uniquement ouverture le vendredi.

ASSOCIATION PARENTELE

L'association Parentèle a dû revoir la composition de la présidence suite au déménagement de monsieur Kocher Nicolas et de sa démission de son poste de président de l'association.

Le poste de présidente est repris par madame Zscherpe Aurélie qui sera accompagnée de sa trésorière madame Schuler Peggy et sa secrétaire madame Erhard Célia. Les autres membres actifs sont toujours présents et nous les remercions pour leur investissement.

Le joli mois de mai arrive, cette année nous vous proposons une tombola pour gâter les mamans et les papas.

Pour chaque grille un bouquet de fleurs et un assortiment de bières artisanales sont à gagner.

Chaque enfant de l'école recevra une grille de 20 cases à 2€ la case. Ils seront en vente entre le 7 mai et le 25 mai 2021. N'hésitez pas à contacter les parents pour soutenir l'école du village.

Les actions menées permettent d'aider l'école à financer entre autres le renouvellement du matériel sportif et ludo-éducatif, l'intervention d'intervenants extérieurs, des sorties...



Nos partenaires locaux :

Mon petit Atelier-Fleuriste à Lauterbourg

La Brasserie du Garçon Pointu à Niederlauterbach

Nous vous invitons à jeter un œil à la page facebook de l'Association Parentèle :

<https://www.facebook.com/la.parentele.nieder>

FOOTBALL CLUB DE NIEDERLAUTERBACH



Le FC Niederlauterbach lance sa campagne de recrutement dans ses catégories de jeunes en Entente avec le FC Scheibenhart.

Les catégories représentées vont des U7 aux U11, donc sont concernés tous les enfants nés entre 2010 à 2016.

Depuis sa création l'école de football connaît un réel succès et le nombre de petit(e)s champion(ne)s foulant régulièrement les pelouses de nos terrains est en constante augmentation.

Pour encadrer les enfants dans de bonnes conditions, nous avons besoin de votre soutien et sommes à la **recherche d'éducateurs** pour suppléer nos trois éducateurs principaux.

Vous souhaitez inscrire votre jeune champion ou championne dans les effectifs de notre club, ou voulez proposer vos services d'encadrant alors n'hésitez pas à nous contacter.

Heintzelmann Christian 06.47.84.62.81 christian.heintzelmann@orange.fr

Zermann Mathieu 06.63.54.63.97 mathieu.zermann@orange.fr

Ronan Arnaud 06.76.60.51.61 ronan.arnaud@yahoo.fr



COMMUNE DE NIEDERLAUTERBACH—NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le samedi 10 avril au matin, le weekend suivant Pâques, nous avons donné rendez-vous à tous ceux qui le souhaitent, pour un grand nettoyage de printemps, à l'atelier municipal pour 9h00.

Et c'est avec une joie chaleureuse que nous avons accueilli la trentaine de bénévoles, malgré un petit vent frais, qui finit par ne pas être désagréable, pendant les 2 h de travaux.

Après la distribution des sacs poubelle, éventuellement de gants et de gilets à haute visibilité, les nettoyeurs se sont mis en marche...

Au final, les bénévoles ont ramassé plusieurs mètres cubes des déchets, divers et variés.

Il est absolument certain que tous ces déchets ne se sont pas retrouvés là par hasard. Évidemment que non, puisque le hasard fait bien les choses...

À l'arrivée donc, la plupart des abords de nos routes et chemins ont été nettoyés, une petite collation à emporter distribuée et surtout une très bonne ambiance partagée ...

Encore un grand merci à tous ceux qui ont été présents. (tous ne sont pas présents sur la photo)





Programmes d'intérêt général Rénov'Habitat et Soutien à l'Autonomie par la Collectivité Européenne d'Alsace



Réduire sa facture de chauffage, **réhabiliter** un logement devenu vétuste, **valoriser** et **sauvegarder** son patrimoine vacant, **sécuriser** ses loyers ou recettes locatives, ou encore **adapter** son logement ou celui d'un proche à la perte d'autonomie sont autant de priorités sur lesquelles la Collectivité européenne d'Alsace apporte des solutions à travers son expertise technique et financière.

Vous êtes propriétaires ou copropriétaires de votre logement, la Collectivité européenne d'Alsace peut vous accompagner dans votre projet de travaux d'amélioration de votre habitat. La Collectivité européenne d'Alsace a mis en place des appuis pour vous accompagner, financièrement dans vos projets de travaux, avec un suivi à chaque phase de votre projet :

choix des travaux à effectuer,

demande de subvention,

élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides possibles ou encore visite d'un professionnel spécialisé dans votre problématique de travaux (ergothérapeute, thermicien...).

POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION :

La société URBAM Conseil au 03.67.10.35.12 ou par mail pig67@urbam.fr et consultez le site www.urbam.fr ; permanences sur RDV à Wissembourg (1er jeudi du mois de 13h30 à 15h à l'Unité Technique de la CeA - 22 rue Alfred Kastler Zone d'Activité Sud et 3ème jeudi du mois de 13h30 à 15h à la CC du Pays de Wissembourg - 4 quai du 24 Novembre).

POUR LES TRAVAUX DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DE L'HABITAT PATRIMONIAL :

le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord au **03 88 01 49 59** ou par mail contact@parc-vosges-nord.fr ou le CAUE du Bas-Rhin (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement) au **03 88 15 02 30** ou par mail caue@caue67.com

POUR LES ÉCONOMIES SUR FACTURES D'ÉNERGIE :

le SLIME : un chargé de visite SLIME au **03 88 76 63. 1** ou slime@bas-rhin.fr

POUR LES TRAVAUX D'ADAPTATION DU LOGEMENT :

le CEP CICAT au **03 88 76 16 50** ou par mail contact@cep-cicat.com ; permanences à Wissembourg (1er et 3ème mardi du mois de 9h à 11h au Centre Médico- Social, Cour de la Commanderie - 2A rue de l'Ordre Teutonique).

Pour toutes questions juridiques, financières et fiscales, vous avez également la possibilité de contacter l'ADIL : les consultations sont assurées par téléphone au **03 88 21 07 06**, par courrier électronique (formulaire de contact sur www.adil67.org) ou sur rendez-vous par visioconférence toute la journée aux horaires habituels d'ouverture.



LES ANNIVERSAIRES



EN MAI

Le 3 mai	93 ans	SIEGEL Hélène née Wagner
Le 10 mai	82 ans	ZIMMERMANN Roger
Le 16 mai	73 ans	FISCHER MARIE Jeanne née KAUFF
Le 18 mai	70 ans	RICHTER Solange
Le 22 mai	88 ans	SCHMITT Marianne
Le 23 mai	83 ans	KELLER Roman
Le 26 mai	79 ans	GUTHANS Jean-Pierre
Le 26 mai	70 ans	HEILMANN Jean-Paul
Le 30 mai	84 ans	BAYER Colette née HEINTZ
Le 31 mai	72 ans	KREUTZBERGER Etienne

EN JUIN

Le 4 juin	81 ans	WEBER Madeleine née MATTEL
Le 4 juin	80 ans	SPILLMANN Aloyse
Le 4 juin	79 ans	LAUKEMANN Jürgen
Le 9 juin	87 ans	OLLAND Marie-Antoinette née SONNTAG
Le 10 juin	94 ans	SCHWARTZ Marie née SCHMALTZ
Le 10 juin	90 ans	HEILMANN Joseph
Le 10 juin	87 ans	HEINTZ Edmond
Le 15 juin	87 ans	IFFRIG Marie-Bernadette née BAY
Le 19 juin	75 ans	ILLIG Marie Anne née KRAEMER
Le 21 juin	80 ans	HAMMER Aloyse
Le 23 juin	76 ans	BASELT Axel
Le 25 juin	71 ans	WEIDNER Angelika née MAIER
Le 28 juin	81 ans	KELLER Margot née HEIL
Le 28 juin	73 ans	DEISZ Philippe

NAISSANCES

Le 10 avril : Nathan FRITZ, fils de Célia et Yannick FRITZ



DECES

Le 19 avril : Evi LARSEN, à l'âge de 65 ans



Si vous ne désirez pas figurer sur l'une de ces pages (anniversaires à partir de 70 ans, photographies des événements heureux, publications des prochains événements heureux), veuillez le signaler à la mairie, afin de retirer vos noms des listes de diffusion). MERCI !

SERVICES UTILES

Ecole Maternelle —16, Rue de l'Ecole	03 88 53 60 63
Ecole Élémentaire —17, Rue de l'Ecole	03 88 53 61 04
Assistante sociale	03 69 06 73 76
Déchetterie Wintzenbach	03 88 86 55 51
Office de tourisme Seltz-Lauterbourg	03 88 05 59 79
Médecin de garde (samedi midi à lundi 7 heure)	03 69 55 33 33
Tours de garde des infirmier(e)s	
Cabinet LAUTERBOURG	03 88 54 67 72
Cabinet SALMBACH	03 88 53 64 65

Urgences vétérinaire

[https://www.urgences-veterinaires.fr/trouver-un-veterinaire-BAS-RHIN\(67\)](https://www.urgences-veterinaires.fr/trouver-un-veterinaire-BAS-RHIN(67))

ADRESSES UTILES

Notaire — Maître GROSCLAUDE Jean-Mathieu 1 Route du Rhin 67630 LAUTERBOURG	03 88 94 81 56
Kinésithérapeute à MOTHERN Mme SCHMITT Sophie	06 82 14 31 19
Taxi Philippe PONS — philippepons67@sfr.fr	06 18 88 32 94
Fluo Grand Est —horaires de bus https://www.ctbr67.fr/la-ctbr/le-reseau-67/	09 72 67 67 67
Ramonage la Brosse d'Alsace MOTHERN	03 88 49 84 35
France Ramonage SELTZ	06 30 45 01 54

NUMEROS D'URGENCE

GENDARMERIE	03 88 94 80 12
SOS MAIN	03 88 14 42 57
CENTRE ANTI-POISON	03 88 37 37 37
SOS ENFANTS DISPARUS	116 000



SAMU

Police
Gendarmerie

Pompiers

Toutes
urgences

AMBULANCES

GREINER	03 88 86 51 43
ROLAND	03 88 86 31 43

Date de parution : 6 mai 2021

PHARMACIES DE GARDE

Mai 2021

01/05/2021	Soultz
02/05/2021	Wissembourg Pharmacie de la Paix
08/05/2021	Wissembourg Pharmacie de l'Europe
09/05/2021	Wissembourg Pharmacie de la Paix
13/05/2021	Lauterbourg
15/05/2021	Seltz
16/05/2021	Soultz
22/05/2021	Hatten
23/05/2021	Wissembourg Pharmacie de l'Europe
24/05/2021	
29/05/2021	Mothern

Juin 2021

30/05/2021	Seltz
05/06/2021	Lembach
06/06/2021	Hatten
12/06/2021	Lauterbourg
13/06/2021	Mothern
19/05/2021	Seebach
20/06/2021	Lembach
26/06/2021	Wissembourg Pharmacie de l'Europe
27/06/2021	Lauterbourg

MAIRIE ET AGENCE POSTALE
DE NIEDERLAUTERBACH

17 Rue de l'Ecole 67630 NIEDERLAUTERBACH

☎ 03.88.94.30.06

✉ mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr

Lundi, Mercredi et Vendredi : 9h30 à 11h00

Mardi : 15h00 à 16h15

Jeudi : 17h00 à 18h00

Permanence du Maire : Jeudi de 17h à 18h

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin

3 Rue Principale, 67930 BEINHEIM
www.cc-plaine-rhin.fr | 03 88 53 08 20

Syndicat des Eaux de Lauterbourg et environs

26 Rue du Gal Mittelhauser 67630 LAUTERBOURG
www.syndicat-eau-lauterbourg.fr | 03 88 94 80 67